STAGES

À L'ÉCOLE ULENSPIEGEL

Détente 2021

Place des héros, 5

1060 Saint-Gilles

1) <u>Bienvenue aux Stages du CEMôme</u>

Nous accueillons les enfants de 2,5 à 15 ans. Nous organisons pour eux des activités spécifiques qui sont des moments de plaisir et de partage.

L'objectif des stages, c'est avant tout que les enfants s'amusent et s'épanouissent ensemble dans un esprit d'initiation et d'apprentissage d'une discipline particulière.

L'agrément « Centre de Vacances » de l'O.N.E garanti concrètement une qualité d'encadrement, de formation et de pédagogie.

2) <u>Le Projet Pédagogique</u>

Le projet pédagogique qui nous mobilise est le fruit de nombreux constats de terrain, d'ambitions et

de réflexions nourries par le travail d'une équipe d'éducateurs permanents.

Le **point de départ** de notre projet est basé sur un objectif unique: le **devenir de l'enfant**. En

effet, si nous ne prétendons pas vouloir changer les enfants aujourd'hui, il nous semble important de semer des graines et de les amener à se questionner et à se repositionner pour leur rôle d'adulte de demain. C'est ce que nous appelons une ambition éducative : c'est accompagner, soutenir l'enfant dans son développement pour devenir un adulte qui sera sociable, serein et équilibré, ouvert et solidaire, autonome et libre, conscient et critique, responsable et citoyen, acteur et créatif.
Cette <u>Ambition Educative</u> est notre socle commun à tous les niveaux d'action.

CEMôme asbl, cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be
15-17 rue du Danemark, B-1060 Bruxelles, T. +32 (0)2 537 52 34, F. +32 (0)2 537 97 84

Pour y arriver, nous adoptons des attitudes qui permettent le développement harmonieux et le bien -être de l'enfant en plaine ou en stage. L'enfant ne pourra en effet s'autonomiser que s'il est entouré d'adultes référents (animateurs) qui, dans leurs actes et comportements, lui donnent les outils pour soutenir positivement son développement. La notion d'adulte-modèle, la clarté du cadre, la cohérence de la communauté adulte, la considération de l'enfant en tant que sujet, l'accueil et la reconnaissance de chaque enfant, le partage, l'équité, la valorisation, l'accompagnement, l'écoute, l'orientation, la créativité, la notion de plaisir et d'imaginaire, la bienveillance, ...toutes ces attitudes sont travaillées en permanence par l'équipe encadrante.

Les objectifs des stages sont également de :

Rendre accessible et démocratiser de nouvelles disciplines, autres que les disciplines habituelles ; inscrire l'enfant dans une démarche d'apprentissage non occupationnel ;permettre à l'enfant de s'initier à une pratique en l'accompagnant au long terme dans la recherche d'une structure existante.

3) Le Règlement enfants/parents

Nous avons l'ambition d'un centre de vacances qui respire l'amusement, le plaisir et le rêve.

Pour ce faire, le respect de soi et de l'autre est une condition première.

Pour les enfants :

J'adopte une attitude positive et ouverte envers le monde qui m'entoure et moi-même.

Je prends soin de mes affaires, de celle des autres et du matériel mis à disposition par le CEMôme.

Je respecte le centre de vacance et son organisation générale.

J'arrive à l'heure et je participe de manière active et solidaire.

Pour les parents :

Nous vous invitons à respecter les mêmes règles en vigueur pour les enfants.

Le responsable des stages est à votre écoute pour toutes remarques ou questions concernant votre enfant et/ou l'organisation générale de notre centre.

Dès que vous êtes sur le site d'accueil, vous êtes responsable de votre enfant ou de celui dont vous avez la charge.

Comme l'école nous exigeons, dès la première maternelle, que votre enfant soit propre sur une journée complète. Si nous constatons que ce n'est pas le cas, nous nous réservons le droit d'annuler l'inscription.

Nous vous demandons d'avoir toujours les cartes de vos enfants (voir ci-dessous au point 6.) Sans carte d'accès, votre enfant ne sera pas pris en charge. Nos bureaux sont ouverts dès 8h s'il y a besoin de faire des copies des cartes oubliées ou perdues. Si une tierce personne (autre que le papa ou la maman) vient chercher votre enfant, veillez à ce qu'il/elle se munit de la carte de sortie.

Chers parents, à la suite des mesures sanitaires prises par le gouvernement, le CEMôme accueille vos enfants dans différentes écoles saint-gilloises durant ces vacances de détente 2021. Vous trouverez, dans ce guide, plusieurs informations des stages concernant : l'encadrement, le lieu d'accueil et l'organisation (accueil du matin et du soir, déroulement de la journée).

Rappel des lieux d'accueil :

- ☐ CEMôme : Minimômes (2,5 ans à 3 ans) ;
- ☐ CEMôme : Stages (3 ans à 4 ans) ;
- ☐ **École Ulenspiegel : Stages (4-5 ans à 12 ans).**

4) Présentation de l'équipe et du lieu d'accueil

L'équipe est composée : d'un responsable des stages et de sept animateurs. Chaque animateur est référent d'un groupe de 10 enfants pour les stages des +6 ans. Pour les stages de -6 ans, l'animateur encadre un groupe de 8 enfants. Chaque groupe a son local d'accueil.

Tous les matins, les enfants sont accueillis dans la cour de l'école à partir de 07h30. À 09h00, chaque enfant rejoint son animateur référent pour commencer les activités. Le soir, les enfants sont rassemblés dans la cour de l'école à partir de 16h00.

Le numéro de téléphone du responsable des stages se trouve sur la porte de l'école.

5) Le lieu

Le lieu d'accueil est l'école Ulenspiegel. Il s'agit d'un enseignement communal accueillant une centaine d'enfants.

CEMôme asbl, cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be
15-17 rue du Danemark, B-1060 Bruxelles, T. +32 (0)2 537 52 34, F. +32 (0)2 537 97 84

6) Renseignements importants

Dates : du 15 au 19 février 2021

Accueil du matin :

Horaires : **à partir de 07h30 – fermeture à 09h00**

Comment ? : Le responsable de stage (accompagné d'un animateur) se trouve à l'entrée de l'école pour accueillir les parents.

Les parents patientent dehors en respectant les mesures de distanciations sociales grâce au marquage au sol devant l'établissement.

Le responsable, l'animateur et le parent doivent porter un masque à l'entrée.

Le parent présente la carte de l'enfant et la donne afin de vérifier dans quel groupe celui-ci se trouve et s'il est bien inscrit sur les listings.

Le responsable oriente le parent et l'enfant vers l'animateur qui se trouve à l'entrée.

Les parents ne peuvent pas entrer dans les locaux (au-delà du hall). C'est l'équipe d'animation qui se charge de déposer et ramener l'enfant à son parent à l'entrée.

L'animateur fait la transition entre le parent et l'enfant (au revoir etc.). L'enfant va dans la cour avec l'animateur. Il dépose son sac sur l'étagère du préau (cour) de son groupe.

Le parent peut consulter les plannings sur le panneau d'affichage à l'entrée. Le responsable et/ou l'animateur présent(s) à l'entrée, devra(ont) prendre notes des informations transmises par les parents sur leurs enfants si nécessaire et faire le relais à l'animateur référent.

Il faut que cette organisation fonctionne de manière aérée (pour éviter le temps d'attente des parents). S'il y a l'un ou l'autre souci avec un parent, le responsable des stages s'écarte avec celui-ci et un animateur reprend la relève pour orienter les parents.

Accueil du soir :

Horaires : **à partir de 16h00 – fermeture à 17h30**

Comment ? : L'organisation est la même que le matin. Le parent remet la carte de sortie au responsable qui remettra la carte de l'enfant au parent. Le parent sera orienté vers l'animateur présent à l'entrée. L'animateur prend la carte. Il la donne à l'animateur référent pour récupérer l'enfant dans la cour. L'enfant récupère son sac et ses affaires sur l'étagère du préau de son groupe.

Pour limiter le temps d'attente des parents, l'animateur à l'entrée peut réceptionner plusieurs cartes d'enfants à la fois pour les donner aux animateurs de l'accueil.

Il faut-être vigilent quant au nombre de parents qui patientent à l'entrée et dehors. Ils doivent impérativement respecter les mesures de distanciations sociales et le marquage au sol.

Le port du masque pour les parents et l'équipe d'animation à l'entrée est obligatoire.

CEMôme asbl, cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be
15-17 rue du Danemark, B-1060 Bruxelles, T. +32 (0)2 537 52 34, F. +32 (0)2 537 97 84

7) Déroulement de la journée

07h30 à 09h00 : Accueil des enfants à l'école Ulenspiegel ;

08h50 : Rangement de l'accueil et formation des groupes ;

09h00 : Temps de collation en petit groupe de vie et début des activités ;

12h00 : Repas pour les enfants ;
12h30 : Temps libre pour les enfants ;

14h00 : Reprise des activités pour les enfants ;

16h00 : Rangement des locaux, collation et début de la garderie ;

17h30 : Fin de l'accueil et fermeture des portes de l'école.

8) À mettre dans le sac de votre enfant - Checklist

Marquer son nom et prénom sur ses affaires Des vêtements adaptés aux activités UN SAC

A l'accueil (matin et soir) a donner au coordinateur et à L'animateur

- ☐ Carte de stage de votre enfant ;
- ☐ carte de sortie (le soir) pour récupérer votre enfant ;
- ☐ Les Médicaments éventuels Avec prescription du médecin.

Dans son sac

Pour les repas :

- 1 collation saine pour 09h00 ;
- 1 repas pour 12h00 (tartines, fruits, laitage etc.) ;
- 1 goûter sain pour 16h00 ;
- 1 gourde d'eau.

Pour la journée :

- 1 pull ;
- 1 casquette ou un chapeau ;
- 1 tube de crème solaire.

Ce qui n'est pas permis d'emporter

- ☐ Objets de valeurs (bijoux, téléphone, argent etc.) ;
- ☐ Les confiseries ou chips.

9) Les cartes (obligatoires)

La carte d'inscription de votre enfant : lors de l'inscription de votre enfant, nous vous remettons une carte qui reprend tous les renseignements le concernant.

Dès votre arrivée sur le site d'accueil, vous donnerez cette carte à l'animateur qui vous la rendra lorsque vous viendrez rechercher votre enfant

Sans cette carte, votre enfant ne sera pas pris en charge par nos animateurs et il vous faudra retourner la chercher.

La carte de sortie : les cartes de sortie facilitent la reprise des enfants. Nous souhaitons également et surtout mettre l'accent sur la sécurité de votre enfant.

CEMôme asbl, cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be
15-17 rue du Danemark, B-1060 Bruxelles, T. +32 (0)2 537 52 34, F. +32 (0)2 537 97 84

Cette carte doit donc être présentée au coordinateur lors de la reprise de votre enfant.
Si une tierce personne vient le rechercher, confiez-lui une des trois cartes de sortie remises lors de l'inscription.
A défaut, le coordinateur devra identifier la personne accompagnant votre enfant avant de les laisser sortir.

10) En cas d'annulation, d'accident, de maladie ou de problème ?

Aucune annulation ne sera acceptée par téléphone. Vous devez venir dans nos bureaux ou envoyer quelqu'un désinscrire votre enfant à votre place.

Il est impossible d'annuler une partie de semaine, les annulations, comme les inscriptions, se font par semaine complète.

Les activités annulées au moins 2 semaines à l'avance seront remboursées à 50% . Au-delà de ce délai, elles ne seront pas remboursées.

En cas d'accident ou de maladie durant la journée, nous vous prévenons immédiatement afin de chercher ensemble une solution.

Un enfant contagieux ne peut être accepté afin d'éviter une épidémie (poux, grippe, angine, gastro...).

Si vous déposez un certificat médical dans nos bureaux dans les 48h de la délivrance de ce dernier, vous serez remboursés pour les jours d'absences couverts par le certificat médical.

Pensez à communiquer, parler, échanger, nous sommes là pour vous écouter. En cas de nécessité, vous pouvez aussi vous adresser au directeur du CEMômel : Mr Philippe Delfosse

11) Assurance

8.1 Couverture assurance

L'assurance du CEMôme couvre :

- les accidents corporels (votre enfant se blesse pendant les activités ou pendant les déplacements)
- les dégâts matériels occasionnés dans le cadre d'activités ou de déplacements

L'assurance du CEMôme **ne** couvre **pas** :

- les lunettes (les parents doivent faire intervenir leur éventuelle assurance),
- les vols et pertes d'objets,
- les vêtements ou objets personnels sales ou abîmés
- les dégâts volontaires (par exemple, un enfant qui jetterait un caillou dans une fenêtre).

Nous vous conseillons donc vivement de contracter une assurance familiale.

8.2. Dans quel cas un stage peut-on être remboursé ?

Si vous déposez un **certificat médical** pour votre enfant absent dans les **48h** de la délivrance de ce dernier dans nos bureaux (15-17, Rue de Danemark), nous vous rembourserons les jours couverts par le certificat médical.

CEMôme asbl, cemo@cemoasbl.be, www.cemoasbl.be
15-17 rue du Danemark, B-1060 Bruxelles, T. +32 (0)2 537 52 34, F. +32 (0)2 537 97 84